



LE MOT DU CHEF DE PROJET



Un projet éolien est à l'étude sur la commune de **Foissy-sur-Vanne** depuis mi-2017, porté par la société **NORDEX France**. Le territoire présente en effet un potentiel intéressant pour cette énergie renouvelable, et ce projet permettrait de contribuer positivement à la transition énergétique, tout en favorisant l'activité sur le territoire. Nous souhaitons travailler dans la **transparence** et en partenariat **avec les acteurs locaux**.

Ce projet s'inscrit sur le long terme, avec des **études de terrain** qui s'étendront à minima jusqu'au début de l'année 2020, et qui seront suivies par une instruction complète des services de l'Etat jusqu'à une enquête publique, qui précédera la décision finale quant à l'autorisation du parc.

Cette première lettre a pour objectif de vous présenter les grandes lignes du projet, avant l'organisation de **rencontres sur le territoire**, qui permettront d'approfondir votre connaissance de celui-ci.

Thomas Leblanc, chef de projets éoliens

LES ETUDES EN COURS ET A VENIR

Etude des vents

Des données nationales existent, fournies par les agences météorologiques et l'ADEME, notamment.

Les parcs éoliens en exploitation amassent des données sur les gisements de vent.

Un mât de mesure est implanté sur site, généralement pour deux ans, pour mesurer précisément les conditions du terrain.

Etude

environnementale

Elle s'étale sur une année, permettant l'analyse complète d'un cycle biologique.

Elle permet de calibrer le parc en fonction d'une analyse des impacts estimés sur la faune et la flore.

De nombreuses sorties de terrains servent à dresser un large inventaire sur les caractéristiques environnementales de la zone d'étude et ses environs.

Etude paysagère

L'insertion paysagère d'un parc éolien est déterminante, et est analysée à travers de nombreux photomontages, offrant des points de vue « avant, après », permettant de rendre compte de l'implantation envisagée.

Une étude poussée des monuments classés et des autres enjeux de conservation patrimoniale est aussi réalisée.

Etude acoustique

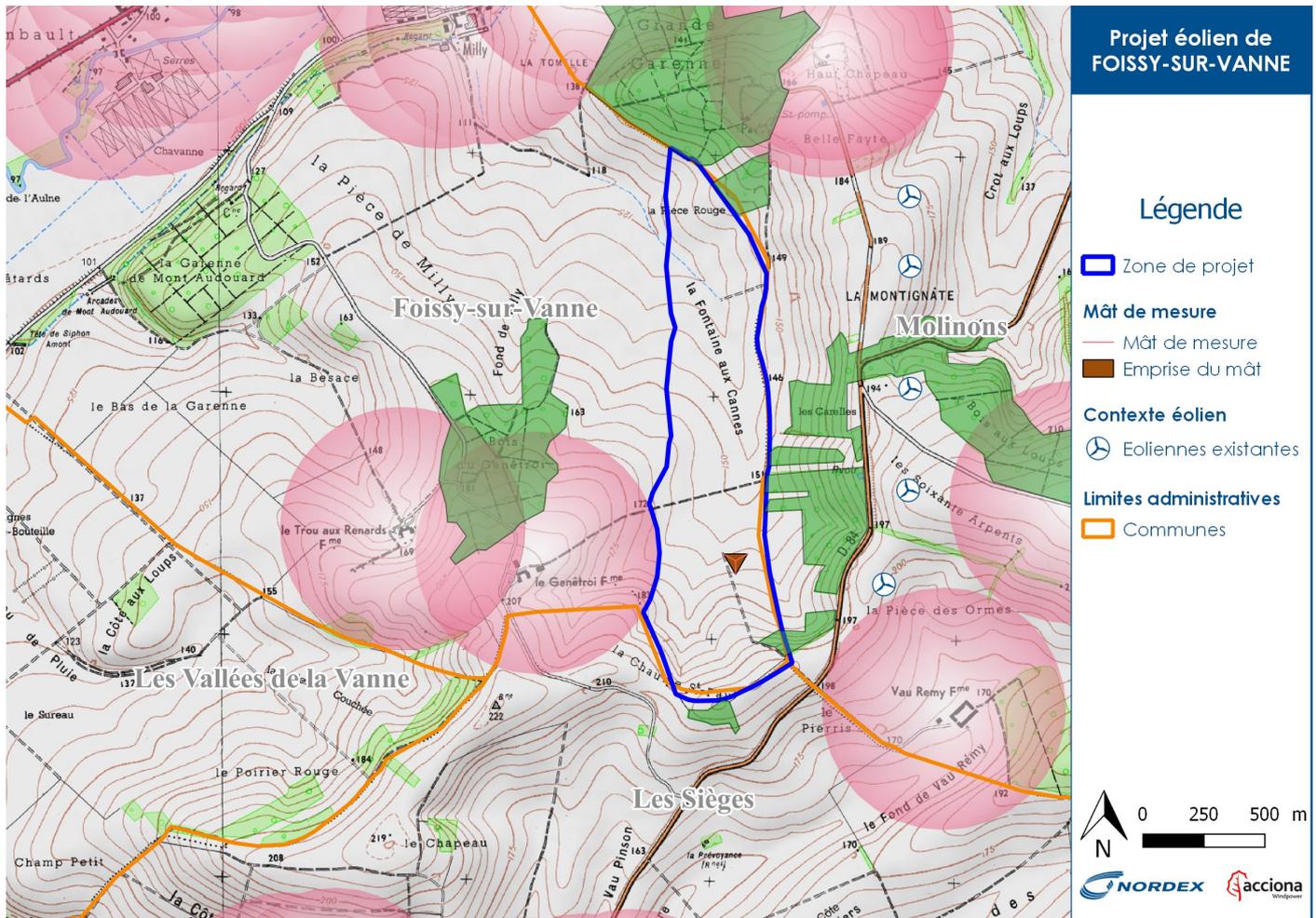
La législation française étant l'une des plus exigeantes en la matière, l'étude acoustique vise à estimer l'impact d'un parc éolien vis-à-vis des riverains les plus proches.

Celle-ci sera utile pour définir les implantations des machines, ainsi que d'éventuelles mesures complémentaires, comme par exemple le bridage des éoliennes, lorsque leur activité entraînerait une nuisance trop importante.

LES ÉTUDES EN COURS

LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE

La carte ci-après représente une vue d'ensemble de la Zone d'Implantation Potentielle du projet. Elle a été définie en superposant les contraintes du territoire, telles que la distance réglementaire avec les habitations, les routes et les éoliennes existantes.



COMMENT CONCEVOIR LA TRAME D'IMPLANTATION ?



Le respect des distances aux habitations (500 m)



Le sens des vents dominants pour orienter la position des machines



Une inter-distance d'au moins 450 m entre chaque éolienne



Une implantation envisagée de 3 ou 4 éoliennes



La prise en compte des résultats des études environnementales, paysagère et acoustique

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET



La zone est définie telle que:

- Éloignement de plus de 500 mètres des premières habitations
- Pas de machine envisagée en zone boisée
- Masque végétal offert par les zones boisées, qui devrait limiter l'impact visuel depuis les centres-bourgs

LES ÉTUDES EN COURS

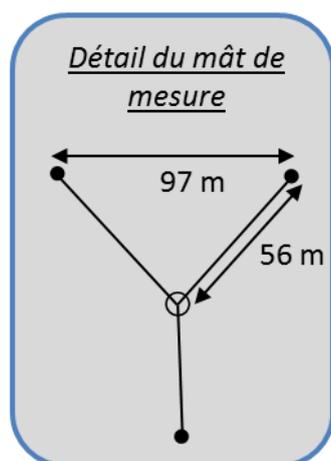
ZOOM SUR L'ÉTUDE DE VENTS

Dans le cadre des études, un mât de mesure des vents a été érigé début avril 2019.

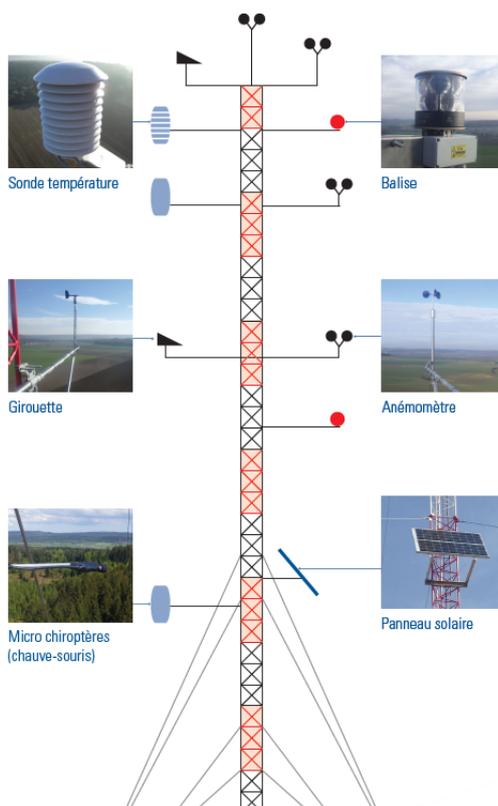
Le mât a plusieurs fonctions. Il mesure la vitesse et l'orientation des vents dominants, des informations capitales pour déterminer l'implantation des futures éoliennes.

Des micros sont également placés en hauteur, afin de déterminer l'activité des chauves-souris sur le site, et de rassembler des données importantes pour l'étude environnementale.

Une période continue d'environ deux ans est nécessaire à l'accumulation de données suffisamment solides pour estimer précisément ce que produira le futur parc éolien.



Hauteur : 101 m



Le calendrier du projet



Juillet 2017

Délibération favorable du conseil municipal de Foissy-sur-Vanne

Novembre 2017 – Mars 2019

Obtention des accords fonciers

Février 2019

Lancement des études environnementales

Avril 2019

Installation du mât de mesure des vents

Lancement des autres études

Courant 2019

Définition du projet

Information et concertation avec les habitants pour partager les résultats des études.

Définition des mesures d'accompagnement

UNE DEMARCHE DE CONCERTATION LOCALE

Dans le développement de ses projets, Nordex s'engage à mener une démarche volontaire d'information transparente des habitants à toutes les étapes du projet, et à les associer autant que possible à la construction de celui-ci. Au deuxième semestre 2019, lorsque les premiers résultats des études menées par les bureaux d'études seront connus, Nordex organisera un premier atelier participatif. Ce moment permettra un échange avec les habitants des communes, et sera l'occasion de recueillir les avis de chacun dans l'orientation du projet, avant qu'une prochaine réunion ne mette en oeuvre la co-construction du projet, notamment avec la définition des mesures d'accompagnement.

QUELQUES IDÉES REÇUES SUR L'ÉOLIEN



"LES ÉOLIENNES SONT TRÈS BRUYANTES."

À 500 mètres de distance, le bruit d'une éolienne s'élève à 35 décibels, soit l'équivalent d'une conversation chuchotée. Les normes françaises sont parmi les plus exigeantes du monde en la matière. Nordex est présent à toutes les phases d'un projet éolien. Ainsi, une fois le chantier terminé, un suivi sera assuré pour vérifier que les niveaux sonores respectent bien la réglementation.

« UN PARC ÉOLIEN FAIT PERDRE DE LA VALEUR AUX BIENS IMMOBILIERS. »

Plusieurs études ont démontré que la présence d'éoliennes n'a aucune influence notable sur les valeurs immobilières car elle est limitée dans le temps. Ainsi la fédération des notaires signale-t-elle : « *La présence d'un parc éolien génère des inquiétudes avant son implantation. Elle peut entraîner une baisse de valeur sur le marché immobilier avant qu'un projet ne se réalise ainsi que dans les mois qui suivent l'implantation des éoliennes. Par contre, il semblerait que l'impact négatif sur l'immobilier disparaisse après quelques mois pour reprendre son cours normal.* »

"LES ÉOLIENNES PERTURBENT LA RÉCEPTION DE LA TÉLÉVISION."

La réception TNT a majoritairement réglé le problème du brouillage de la télévision par les éoliennes. Si un éventuel impact subsiste, celui-ci sera corrigé par la mise en place de mesures correctives prévues par la législation nationale, à savoir la réparation de tous les dommages dans les plus brefs délais par le maître d'ouvrage. À ce titre, un registre en mairie permettra aux habitants connaissant des problèmes de réception depuis l'installation des éoliennes de se faire connaître.

« LE CHANTIER ÉOLIEN VA DÉTÉRIORER LES CHEMINS AGRICOLES. »

La configuration des chemins d'accès et des aires de grutage est spécifiquement étudiée en concertation avec les exploitants agricoles ou les communes de manière à consommer le moins d'espace cultivable possible en fonction des contraintes écologiques, paysagères et techniques.

Les chemins d'accès s'appuieront au maximum sur les chemins existants qui seront renforcés et entretenus via une indemnité annuelle versée par le maître d'ouvrage.

Pour en savoir plus sur l'éolien, consultez le site Internet : www.comprendre-eolien.fr/questions-reponses-sur-eolien.html

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



13,5 MW À 18 MW

Installés en fonction du nombre et de la puissance des machines choisies



180 M

Hauteur en bout de pale envisagée



**AU MOINS
27 GWh**

Soit la consommation annuelle d'une ville de 12 900 habitants



CONTACT

Thomas LEBLANC Chef de projets - Développement éolien
tleblanc@nordex-online.com — Tel. 06 43 05 34 38

Nordex France
194, Avenue du Président Wilson
93210 LA PLAINE SAINT DENIS